

# Communiqué de presse

// Service Presse

Tél. 02 40 41 67 06

presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 20 octobre 2021,

## C'est l'automne : le moment de penser rénovation énergétique de son logement pour plus de confort

L'automne s'est installé depuis bientôt un mois, la période de chauffe a ou va démarrer pour les maisons et appartements de la métropole. Se pose alors la question du confort hivernal, de la facture énergétique et des économies qui peuvent être réalisées en matière de chauffage. Avec l'Espace FAIRE / Mon Projet Renov, Nantes Métropole propose à tous les particuliers des aides financières et un guichet unique d'information pour un accompagnement à différents niveaux, à l'échelle d'un habitat individuel ou d'une copropriété. Des webinaires sont également proposés d'octobre à décembre pour aider les habitants à y voir plus clair sur des thématiques de la rénovation. Dans le cadre d'un partenariat avec GRDF, des aides sont aussi proposées aux propriétaires pour changer leur chaudière fioul.

### Les aides financières de Nantes Métropole

Les aides financières proposées aux ménages peuvent aller jusqu'à 15 000€ (auparavant jusqu'à 9 000€) pour des travaux BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec :

- une aide à l'audit énergétique de 250€ ;
- une subvention de 5 000€ pour l'étude de maîtrise d'œuvre et l'obtention du label BBC (auparavant jusqu'à 4 000€). Cette aide concerne les projets pour lesquels un propriétaire missionne un maître d'œuvre pour étudier un projet de rénovation permettant d'atteindre le niveau BBC ;
- une subvention aux travaux BBC de 5 000€ ;
- une nouveauté proposant un bonus de 5 000€ en cas d'isolation en matériaux bio-sourcés.



Ces aides locales sont cumulables avec les nouvelles aides nationales Ma Prime Rénov' lancées début 2021 par l'État dans le cadre du plan France Relance. Les conseillers de l'Espace FAIRE / Mon Projet Renov peuvent éclairer les habitants sur leur éligibilité à cette nouvelle subvention. Concernant les copropriétés, une offre d'accompagnement et des aides financières adaptées sont également proposées par Nantes Métropole. Plus d'informations auprès de la Maison de l'Habitant : 02 40 89 30 15 et/ou en contactant [monprojetrenov@conseil-faire.fr](mailto:monprojetrenov@conseil-faire.fr).

### Des webinaires sur la rénovation énergétique des logements

L'espace FAIRE / Mon Projet Renov organise entre octobre et décembre 2021 une série de webinaires gratuits destinés à accompagner les habitants à la rénovation énergétique des logements (conseils sur l'isolation, les aides financières possibles, le choix du système de chauffage...).

Les prochaines dates :

- mercredi 20/10 à 18h : isoler son logement ;
- mercredi 10/11 à 18h : sortir du fioul, Nantes Métropole vous accompagne ;
- mercredi 17/11 à 18h : rénover et assurer un air sain : la ventilation ;
- mercredi 01/12 à 18h : les aides financières à la rénovation ;
- mercredi 15/12 à 18h : choisir son système de chauffage.

Inscriptions sur [info-energie-paysdelaloire.fr](http://info-energie-paysdelaloire.fr).



### Fin des chaudières au fioul : Nantes Métropole et GRDF proposent, aux propriétaires concernés, des aides pour passer au gaz

Au niveau national, la fin des chaudières fioul est annoncée au 1<sup>er</sup> juillet 2022. A partir de cette date, leurs remplacements et nouvelles installations seront interdits au profit d'équipements utilisant d'autres énergies. Les ménages disposant d'équipements au fioul sont donc invités à anticiper leur remplacement par des équipements utilisant d'autres énergies. Dans cette logique nationale, le Plan Climat Air Énergie Territorial de Nantes Métropole accompagne les ménages afin qu'il n'y ait plus de chaudières fioul sur le territoire d'ici 2030.

D'après les études de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN), ce sont encore 3 % des logements (soit 10 000) qui sont chauffés aux produits pétroliers sur la métropole nantaise.

#### Le partenariat Nantes Métropole / GRDF

Il a pour objectif d'aider les ménages qui veulent sortir du fioul en choisissant le gaz parmi le bouquet de solutions existantes, et de les accompagner dans leur engagement vers la rénovation :

- pour les propriétaires situés à moins de 35 mètres du réseau gaz, le branchement est offert, ce qui représente une économie de 604,81€ TTC (forfait standard appliqué habituellement) ;
- pour les propriétaires situés entre 35 et 200 mètres du réseau gaz : le forfait s'applique au tarif de 604,81€ TTC (habituellement, le tarif est compris entre 30€ et 50€ par mètre linéaire).

A l'heure actuelle, des aides sont proposées **jusqu'au 15 décembre 2021** et notamment un raccordement gratuit au réseau de gaz pour **3 communes de la métropole : Rezé, Saint-Aignan de Grand Lieu et Orvault**. L'opération se poursuivra sur les années 2022 et 2023 et concernera toutes les communes de Nantes Métropole dont les logements sont équipés aux chaudières fioul.

Des conseillers GRDF (dûment habilités) sont susceptibles de se présenter au domicile des administrés des communes concernées pour leur présenter l'offre de raccordement au gaz ainsi que les aides en matière de rénovation énergétique proposées par l'Espace FAIRE / Mon Projet Renov de Nantes Métropole. Pour tout renseignement, il est possible de contacter GRDF via le 06 07 36 44 68 ou par mail [diane.estievenart@grdf.fr](mailto:diane.estievenart@grdf.fr).